*dans l'*ANTIQUITÉ *profane, de comparable au tendre Jérémie déplorant les maux de son peuple?* (Fén.) *L'*ANTIQUITÉ *est pleine des éloges d'une autre* ANTIQUITÉ *plus reculée.* (Volt.) *Il est difficile de percer dans les ténèbres de l'*ANTIQUITÉ. (Volt.) *Les annalistes de l'*ANTIQUITÉ *ne faisaient point entrer dans leurs récits le tableau des différentes branches de l'administration.* (Chateaub.) *On voit l'esprit de l'homme se ravir d'admiration à la vue des chefs-d'œuvre de l'*ANTIQUITÉ *profane.* (Villem.) *L'homme de nos jours ne ressemble pas aux hommes fameux de l'*ANTIQUITÉ. (Fiévée.) *Un second legs intellectuel de la civilisation romaine à la nôtre, c'est l'ensemble des beaux ouvrages de l'*ANTIQUITÉ. (Guizot.) *L'*ANTIQUITÉ *est la jeunesse du monde.* (H. Taine.) *L'*ANTIQUITÉ *est comme une imitation de l'éternité de Dieu.* (Le P. Félix.) *Au moyen âge, on ne connaissait pas assez l'*ANTIQUITÉ *pour pouvoir se comparer sérieusement à elle.* (Ste-Beuve.) *Otez à l'*ANTIQUITÉ *ses dieux, vous lui ôtez tous ses poëmes.* (H. Rigault.) *Les dieux de la naïve* ANTIQUITÉ, *participant aux besoins et aux plaisirs des hommes, mangent et boivent.* (Renan.)

— En poésie, on a personnifié l'antiquité :

Dis-je quelque chose assez belle,
L'*Antiquité* tout en cervelle
Me dit : « Je l'ai dite avant toi. »
C'est une plaisante donzelle :
Que ne venait-elle après moi?
J'aurais dit la chose avant elle.
Le chev. DE CAILLY.

— Dans le goût des anciens, de leurs œuvres, etc. : *Il ne dit rien qui ne soit marqué au coin de la saine* ANTIQUITÉ. (Marmontel.) *Il n'y a qu'un très-petit nombre de gens qui aiment l'*ANTIQUITÉ. (Volt.) *Quand je parle d'*ANTIQUITÉ, *j'entends la saine* ANTIQUITÉ, *car il en est une malade et délirante, comme celle de Porphyre et de Jamblique.* (Joubert.) *Ces ouvrages attestent le sentiment de l'*ANTIQUITÉ. (Villem.) *A l'heure qu'il est, l'*ANTIQUITÉ *s'enseigne encore à Oxford comme elle s'enseignait chez nous du temps de Rollin, moins bien peut-être.* (Renan.) ‖ Monument antique; vestige d'un monument antique : *On voit près de cette ville une belle* ANTIQUITÉ. (Acad.)

— Au pl. Tout ce qui nous reste des anciens, dans le domaine de la littérature et des arts : *Les* ANTIQUITÉS *de l'Egypte, de la Grèce, de Rome. Les* ANTIQUITÉS *historiques. Les* ANTIQUITÉS *littéraires. Ceux qui connaissent tant soit peu les* ANTIQUITÉS *savent combien les premiers temps étaient curieux d'ériger et de conserver de tels monuments.* (Boss.) *Les philologues, les étymologistes, les érudits, se font un plaisir d'habiter dans les ténébreuses* ANTIQUITÉS *de notre langue.* (La Harpe). *L'étude des* ANTIQUITÉS *est la plus noble et la plus désintéressée des études.* (Lamenn.) *La Normandie est une province qui, de tout temps, s'est occupée de ses* ANTIQUITÉS. (Ste-Beuve.)

— *Un air d'antiquité*, Un air de vieillesse, de caducité : *Ce bon prélat qui, tout septuagénaire qu'il était, n'avait pas un air d'*ANTIQUITÉ, *m'accabla de compliments.* (Le Sage.) *Tout cela avait un cachet grave d'*ANTIQUITÉ, *qui me prouvait qu'Henri avait la religion et la poésie des souvenirs.* (E. Sue.) ‖ *De toute antiquité*, loc. adv. De tout temps : *Terres censuelles, dont le cens avait* DE TOUTE ANTIQUITÉ *appartenu au roi.* (Montesq.) *L'astronomie et la musique sont la science et l'art que les hommes ont connus* DE TOUTE ANTIQUITÉ. (Mme de Staël.)

— **Epithètes.** Haute, reculée, obscure, fabuleuse, mensongère, naïve, poétique, savante, docte, noble, vénérable, recommandable, respectable, glorieuse, barbare, idolâtre, païenne, profane, aveugle.

— **Antonymes.** Nouveauté, temps modernes, temps présent, postérité.

— **Encycl.** On comprend sous le nom d'*antiquités* tout ce qui nous reste de l'art ancien : ruines, monuments, meubles, armes, ustensiles, objets de toute sorte qui nous viennent des temps anciens, et qui méritent d'être étudiés pour arriver à la connaissance des institutions, croyances, usages des peuples qui ont vécu avant nous. L'étude des *antiquités* a enfanté des travaux immenses, puisque chaque peuple qui a une histoire ancienne doit être l'objet de cette étude. En effet, à côté des antiquités grecques et romaines, il y a les antiquités judaïques, orientales, chinoises, égyptiennes, gauloises, carthaginoises, gothiques, ibériennes, indiennes, mexicaines, etc. Voici la liste des principaux ouvrages composés sur cette matière : *Trésor des antiquités sacrées* d'Ugholini, Venise, 1744-70, 34 vol. in-fol.; *Trésor des antiquités grecques* de J. Gronovius, Leyde, 1697-1702, 12 vol. in-fol.; *Trésor des antiquités romaines* de J.-G. Grœvius, Trèves, 1694-99, 12 vol. in-fol.; *Nouveau Trésor des antiquités romaines* de Sallengre, La Haye, 1716-19, 3 vol. in-fol.; *Nouveaux Suppléments du Trésor des antiquités grecques et romaines* de Poleni, Venise, 1737, 5 vol. in-fol.; les *Antiquités juives* de A. Pfeiffer, Reland, Warnekros et Bauer; les *Antiquités grecques* de J.-P. Pfeiffer, Potter, Lambert Bos, Havercamp, Robinson; les *Antiquités romaines* de Rosini, Nieupoort, Pitiscus, Maternus, Cilano, Adam, Heyne; les *Antiquités teutoniques* de Grupen, Tresenreuter, Heineccius, Hummel, Roessig; les *Antiquités gauloises* de J. Martin, la Sauvagère; les *Antiquités britanniques* de W. Baxter; *Recueil d'antiquités*, par le comte de Caylus, Paris, 1750-67, 7 vol. in-4°; *Dictionnaire d'antiquités de l'Encyclopédie méthodique*, par Mongez, 7 vol. in-4°; *Dictionnaire des antiquités romaines et grecques*, par M. Cheruel, Paris, 1859, un fort vol. in-12, etc., et d'autres ouvrages plus importants, sous ce titre, qui font l'objet des articles suivants.

Antiquités romaines (LES), par Denys d'Halicarnasse. Cette histoire renfermait vingt livres, dont il ne nous est parvenu que les onze premiers et quelques fragments des neuf suivants. L'auteur, après avoir passé vingt-deux ans à Rome pour y recueillir les matériaux de son ouvrage, le publia l'an 7 av. J.-C. Ce qui nous reste aujourd'hui nous conduit jusqu'à l'an 312 de Rome, mais il embrassait toute la période qui s'étend depuis l'arrivée d'Enée en Italie jusqu'à la première guerre punique, c'est-à-dire au point même où commence le récit de Polybe. Quoique mutilée, l'histoire de Denys d'Halicarnasse n'en est pas moins un des plus précieux monuments que nous ait légués l'antiquité, d'autant plus que nous y trouvons une foule de détails au sujet desquels les historiens latins ne sont entrés dans aucun développement; aussi cet ouvrage a-t-il une bien plus grande importance critique que celui de Tite-Live. De tous les anciens, l'auteur des *Antiquités* est celui qui a jeté le plus de lumière sur les premiers siècles de Rome, celui qui a travaillé avec le plus de succès à concilier les diverses traditions, à contrôler l'un par l'autre les premiers annalistes, de manière à fonder la certitude historique, autant du moins qu'on pouvait l'établir sur tant de documents contradictoires ou obscurs, sur cette foule de circonstances merveilleuses que la superstition ou l'orgueil national avait mêlées aux origines romaines, et que Tite-Live, au contraire, paraît avoir pris plaisir à orner d'un coloris dramatique. Denys d'Halicarnasse nous fait connaître l'ancien état de l'Italie, et il prouve assez clairement que les Romains, ainsi que la plupart des peuples qui se fondirent parmi eux, descendaient d'anciennes colonies grecques. L'auteur connaissait à fond la langue latine, les anciennes chroniques et les traditions, il s'était mis en rapport avec tous les hommes distingués que Rome possédait à cette époque; il a donc pu nous transmettre une multitude de renseignements authentiques que nous aurions toujours ignorés sans lui, car les historiens latins s'attachaient surtout au récit des événements militaires, plus capable que tous les autres souvenirs de flatter l'orgueil des Romains. Pour ce qui concerne le gouvernement intérieur, la religion, le culte, les cérémonies publiques, les jeux, les triomphes, la distribution du peuple en différentes classes, le cens, les revenus publics, les comices, l'autorité du sénat et du peuple, c'est chez Denys d'Halicarnasse qu'il faut en chercher la connaissance la plus parfaite, car c'est l'objet principal de son ouvrage. Toutefois, on lui reproche de ne s'être point encore assez affranchi des fables qui entourent les origines de l'empire romain. Selon Jean de Müller, l'auteur doit avoir rempli de lui-même quelques lacunes, là où les autorités faisaient défaut à ses investigations. La narration est d'une agréable simplicité, entremêlée de digressions qui reposent et récréent l'esprit du lecteur; mais le style est recherché, il vise à la nouveauté, et l'on y remarque souvent des tournures insolites et des latinismes, défaut qui prouve du reste que l'auteur travaillait consciencieusement sur des sources romaines.

Le texte grec des *Antiquités* fut publié pour la première fois par Robert Estienne, Paris, 1546. Nous avons deux traductions françaises de cette histoire, par le P. Lejay, jésuite, et par l'abbé Bellenger, 1722 et 1723. Cette dernière est la plus estimée.

Antiquités judaïques, par Flavius Josèphe, en vingt livres. C'est une histoire complète de la nation juive, depuis la création du monde jusqu'à la douzième année du règne de Néron, et c'est en même temps le panégyrique de ce peuple extraordinaire, en réponse à ses nombreux détracteurs de tous les temps. Cet ouvrage est surtout intéressant et précieux en ce qu'il comble une lacune de quatre siècles entre les derniers livres de l'Ancien Testament et ceux du Nouveau. La clarté, la pureté et l'élégance du style de Josèphe l'ont fait surnommer par saint Jérôme le *Tite-Live grec*, éloge que la postérité n'a pas entièrement confirmé. On reproche à cet historien d'avoir souvent altéré les antiques traditions de la Bible; il efface l'originalité de la physionomie du peuple juif, et il a trop sacrifié au goût de ses lecteurs grecs et romains, dans une histoire qui ne devait ressembler à celle d'aucun autre peuple. Un passage où il parle en quelques mots seulement de Jésus-Christ et de ses miracles (livre XVIII, chap. IV), a donné lieu aux plus vives controverses parmi les critiques. Il est hors de doute que le ton de ces quelques lignes n'est pas en harmonie avec le reste du livre, et l'on pense généralement qu'elles ont été ajoutées, ou tout au moins falsifiées dans le sens chrétien après la mort de l'auteur. Parmi les nombreuses traductions françaises qui ont été faites des *Antiquités judaïques*, la plus estimée est celle d'Arnaud d'Andilly.

Antiquités gauloises et françaises, *contenant les choses advenues en Gaule depuis l'an du monde* 3379 *jusqu'à Clovis*, ouvrage de Claude Fauchet, historien français, né en 1529. La deuxième édition de cet ouvrage, qui parut en 1599, vingt ans après la première, était *augmentée de trois livres, contenant les choses advenues jusqu'à l'an* 751, ainsi que la *Fleur de la maison de Charlemagne jusqu'à l'an* 840; enfin, en 1601, une nouvelle édition donnait le *Déclin de la maison de Charlemagne* ou *Faicts de Charles le Chauve et ses successeurs depuis l'an* 840 *jusqu'à l'an* 987. Fauchet s'était appliqué de bonne heure à l'étude de nos anciennes chroniques, et ses *Antiquités* paraissaient devoir répandre un grand jour sur les premiers temps de la monarchie. C'était un historien impartial et d'une fidélité scrupuleuse, et son ouvrage contient des faits importants, qu'on chercherait vainement ailleurs. Toutefois, il manque de goût et de critique, et la barbarie de son style rendait la lecture de ses œuvres si rebutante, que Louis XIII, ayant lu les *Antiquités gauloises*, n'ouvrit plus depuis cette époque aucun livre qu'avec une extrême répugnance. Cependant cette anecdote prouve jusqu'à un certain point l'estime dont jouissaient les ouvrages de Fauchet, puisque les précepteurs du roi lui en conseillaient l'étude. Les *Antiquités*, remarquables à plus d'un titre, sont précédées d'un avertissement curieux ainsi conçu : « *L'auteur au lecteur :* Ces antiquitez se sentent du mauvais temps, ayans esté aussi mal-menées par la guerre que moi-mesme, c'est-à-dire transportées en divers endroits, perdues, déchirées, bruslées en partie, voire prisonnières et mises à rançon : tellement que n'ayant pu les racheter, estant transportées hors le royaume, elles sont demourées en la main de ceux qui en ont cuidé faire profit, sans que je les aye peu recouvrer, mais seulement raconstrer, sur ce que j'en avois retenu. C'est pourquoi, lecteur, tu trouveras tant de blancs, n'ayant peu avec la mémoire remplir ce qui défaillait à ma copie : avec ce qu'à mon retour à Paris, j'ai trouvé ma librairie dissipée, et en laquelle estoient mes originaux et plus de deux mille volumes de toutes sortes, principalement d'histoires escrites à la main en très-bon nombre. Toutes fois ce qui deffaut esdits blancs ne rompt point tellement le narré, que les moyennement sçavants en l'histoire ne les puissent remplir *s'ils ont quantité de livres;* ce que je prie faire quelqu'un pour moi, s'il advient que je meure avant que d'y satisfaire. Car, veu mon âge, il est temps de songer à partir, et avant qu'estre surpris, d'amasser ce que je veux laisser pour l'usage de la postérité. Car jaçait que ce point des antiquitez que maintenant je donne ne soit pas en l'estat que j'eusse bien désiré, ains seulement publié pour conserver ceste planche de mon bris, si me semble pouvoir servir, sinon pour un autre vaisseau, à tout le moins pour quelque parement. Que si me proumenant sur les bords de nostre mer (Dieu merci et nostre vaillant roy, non plus tempestée), j'en puis recouvrer d'autres de même, jesseray si non d'en bastir le navire entier dont j'avoy bien avancé le corps, à tout le moins d'en faire assez bon esquif pour vaquer à nostre antiquité, tout obscure qu'elle est. Jouy donc, lecteur, de ce que je te présente, en attendant le reste, si Dieu me donne repos et longue vie. »

Fauchet, qui menait une vie très-précaire dans ces temps de troubles peu favorables pour ceux qui cultivaient les lettres, adressait de pompeuses dédicaces au roi et à de grands seigneurs qui ne le récompensaient pas toujours largement. Un jour, il se rendit dans ce but à Saint-Germain, pour présenter à Henri IV un exemplaire d'une nouvelle édition de ses *Antiquités gauloises;* le Béarnais, qui traversait en ce moment le jardin, aperçut Fauchet, dont la barbe imposante le frappa : « Ah! s'écrie-t-il en le désignant à l'un de ses courtisans, voilà votre affaire! » A quelques mois de là, notre historien apprit la cause de l'exclamation royale : on avait fait sur son modèle la figure d'un fleuve couché près d'un bassin. Fauchet s'en sentit blessé, et décocha les vers suivants :

J'ai reçu dedans Saint-Germain
De mes longs travaux le salaire :
Le roi, de bronze m'a fait faire,
Tant il est courtois et benin!
S'il pouvoit aussi bien de faim
Me garantir que mon image,
Oh! que j'aurois fait bon voyage!

Le roi rit beaucoup de l'épigramme, et donna à l'auteur une pension de 600 écus, avec le titre d'historiographe.

Antiquité (L') expliquée et représentée en figures, par dom Bernard de Montfaucon, qui, à lui seul, aurait suffi à illustrer la congrégation de Saint-Maur, dont les annales comptent tant de savants distingués. L'apparition de cet immense ouvrage (lat. et franç., Paris, 1719-24, 15 vol. in-fol.) produisit dans l'Europe savante une véritable émotion; le succès fut tel que tout le monde voulut le lire, même les ignorants, et que l'édition, tirée à dix-huit cents exemplaires, fut épuisée en deux mois, ce qui ne s'était vu dans aucun temps et dans aucun lieu pour une œuvre si vaste de recherches et d'érudition. Quoiqu'il n'y eût point alors de siége vacant à l'Académie des inscriptions, le duc d'Orléans ordonna que le P. de Montfaucon fût inscrit parmi les membres honoraires. L'auteur de l'*Antiquité expliquée* avait mis à contribution tous les cabinets de l'Europe, et en avait tiré un nombre prodigieux de pièces curieuses qu'il a fait graver, et qu'il a accompagnées d'explications presque toujours satisfaisantes. Sans doute, à une époque où la critique historique était loin d'avoir fait les progrès qu'elle a réalisés aujourd'hui, le travail du savant bénédictin dut présenter des imperfections, impossibles d'ailleurs à éviter dans cet immense sujet; mais on ne peut nier qu'il n'ait contribué à répandre, surtout en France, le goût de l'archéologie, et que cette science ne lui doive la faveur dont elle jouit à si juste titre dans le monde savant.

Antiquité dévoilée (L'), ouvrage posthume de Boulanger, publié en 1766, à Amsterdam, par d'Holbach, qui remania le manuscrit original. Ce livre, écrit dans un esprit anticatholique, fut l'objet de vives controverses vers la fin du XVIIIe siècle. Aujourd'hui, ces discussions ont perdu tout leur intérêt, non pas que la science ait reconnu la fausseté des idées de Boulanger sur la haute antiquité du monde, mais parce qu'elle s'appuie sur des données et des calculs tout à fait différents. Boulanger était ingénieur des ponts et chaussées. En coupant des montagnes, en conduisant des rivières, en fouillant des terrains de toute espèce, il remarqua des fragments d'animaux fossiles, la disposition des couches du sol, et son imagination demeura vivement frappée des grandes catastrophes de la nature. Il lui sembla que le monde moral, que l'esprit des hommes conservaient la trace d'un bouleversement, qui avait menacé l'existence de l'espèce humaine et changé la face de la terre. Il se complut alors à s'occuper du déluge, à remonter à travers les âges, et à établir des hypothèses plus ou moins fondées sur l'étude qu'il faisait des révolutions du globe. Mais Boulanger ne possédait qu'une érudition superficielle, et ses recherches, curieuses d'ailleurs, sont dépourvues de jugement et de critique; il leur manque un caractère de gravité et de philosophie. Au reste, l'*Antiquité dévoilée*, ou l'*Antiquité voilée*, comme l'appelait malicieusement Voltaire, qui ne ménageait pas toujours les athées eux-mêmes, est un livre empreint de modération; on n'y trouve point d'attaques directes contre la religion chrétienne, bien que le but de l'ouvrage soit en opposition évidente avec le récit biblique, et malgré la manie dont était possédé l'auteur de ne voir dans l'Ecriture sainte, dans les dogmes et dans les objets du culte, que des symboles des phénomènes astronomiques, ses attaques sont plutôt des allusions que des affirmations.

Antiquités de l'Inde, par M. Christian Lassen. Cet ouvrage, dont le premier volume parut en 1847, et dont le quatrième ne fut achevé qu'en 1853, est un de ceux qui font le plus d'honneur à l'érudition allemande. Il contient l'histoire de l'Inde depuis les temps les plus reculés jusqu'à la conquête musulmane, c'est-à-dire jusqu'au commencement du XIe siècle. Un tableau développé de la géographie de l'Indoustan et de ses populations actuelles, suivi d'un examen critique des sources où se trouvent déposées les plus anciennes traditions nationales, sert d'introduction; puis l'auteur jette un coup d'œil rapide sur les origines de la race brahmanique, sur son antique immigration et sa marche progressive dans le nord-ouest de l'Inde, à travers le Pendjab, depuis le Sindh jusqu'au Gange supérieur, et enfin sur son extension et son établissement définitif dans les plaines gangétiques. Il nous conduit ainsi à la grande guerre de la période héroïque, guerre qui fait le sujet d'une épopée aux proportions immenses, le *Mahâbbhârata*. M. Lassen nous fait connaître ce poëme de deux cent mille vers, dont chaque chant (il y en a dix-huit) égale presque l'*Iliade* en étendue. Il en dégage les éléments historiques qui y sont renfermés, saisit le passé de l'Inde arienne sous l'enveloppe poétique et légendaire qui le recouvre, retrouve, restaure en quelque sorte les vieilles dynasties, et, selon l'expression de M. Vivien de Saint-Martin, rend à la clarté de l'histoire une longue suite de siècles qui semblaient à jamais perdus dans le linceul de l'oubli. L'analyse du *Mahâbbhârata* est suivie de celle de la seconde épopée brahmanique, du *Râmâyana*, dont le sujet est la conquête du sud de la péninsule par les Aryas du Gange. Nous arrivons à l'ère bouddhique (543 av. J.-C.); cette ère clôt la période héroïque de l'Inde, c'est-à-dire la période où l'histoire se confond avec la poésie. A partir de cette date, nous sommes sur un terrain complétement historique. M. Lassen distingue dans cette seconde période trois époques successives. La première s'étend de l'ère bouddhique à l'ère non moins fameuse de Vikramâditya, c'est-à-dire de l'an 543 à l'an 57 av. J.-C.; c'est le temps des rapports de l'Inde avec les Séleucides et les Ptolémées, et avec les rois grecs de la Bactriane et de l'Iran oriental, le temps où fleurit la littérature dramatique et populaire de l'Inde. La seconde époque va du règne de Vikramâditya à une ère aussi très-importante pour la chronologie, celle des rois Ballabhi du nord-ouest, qui commence en l'an 319 de l'ère chrétienne : c'est le temps des rapports commerciaux de l'Inde avec l'Egypte romaine. Enfin, la troisième époque commence avec les Ballabhi, et conduit jusqu'à la conquête musulmane.

En accordant à l'ouvrage de M. Lassen une place éminente parmi les travaux qui, à notre époque, ont renouvelé les sciences historiques, M. Vivien de Saint-Martin y signale quelques lacunes. Il fait remarquer notamment le peu de développement donné par l'auteur à la période primordiale de l'histoire des Aryas, à celle que l'on a distinguée par le nom de période *védique*. M. Lassen, en effet, consacre à peine quelques pages à cette phase curieuse de la vie du peuple indien, à laquelle se rattache le plus ancien monument de la littérature indienne, le *véda*. Il est vrai que les temps védiques n'avaient pas pris encore lorsque parut, il y a bientôt dix-huit ans, le premier volume des *Antiquités de l'Inde*, l'importance que leur ont donnée les études et les publications postérieures.

ANTIQUUS (Jean), peintre hollandais, né à Groningue en 1702, mort à Bréda en 1750. Il fit un long séjour en Italie, où il obtint la protection du grand-duc de Toscane et celle de Benoît XIII. Il travailla à Florence, à Rome, à Naples, et en dernier lieu à Venise. Admis à l'Académie de Florence, il peignit, pour son morceau de réception, la *Chute des géants*. Il fit d'autres compositions mythologiques et historiques, mais il paraît s'être surtout distingué dans le portrait. Ses œuvres, pastiches de l'école italienne, sont dispersées dans les collections particulières de l'Italie et des Pays-Bas. Revenu dans son pays, il se fixa à Bréda et fit quelques travaux pour le prince d'Orange, qui lui accorda une pension.

ANTIRABIQUE adj. (an-ti-ra-bi-ke — de *anti*, et *rabique*). Méd. Se dit des remèdes employés contre la rage.

ANTIRACHITIQUE adj. (an-ti-ra-chi-ti-ke — de *anti*, et *rachitique*). Méd. Se dit des médicaments que l'on croit propres à arrêter les progrès du rachitisme.

ANTIRAISONNABLE adj. (an-ti-rè-zo-nable — de *anti*, et *raisonnable*). Contraire à la raison : *L'usage qu'en a fait Warburton est* ANTIRAISONNABLE. (Volt.)

ANTIRAISONNEUR s. m. (an-ti-rè-zo-neur — de *anti*, et *raisonneur*). Celui qui raisonne dans un sens opposé, qui contredit. Mot créé par Voltaire dans cette phrase : *Aucun de nos* ANTIRAISONNEURS *ne m'a intimidé pendant quatre ans.*

ANTIRATIONALISME s. m. (an-ti-ra-si-o-na-li-sme — de *anti*, et *rationalisme*). Philos. Doctrine opposée au rationalisme.

ANTIRATIONALISTE s. m. (an-ti-ra-si-o-na-li-ste — de *anti*, et *rationaliste*). Celui qui est opposé aux doctrines rationalistes.

ANTIRATIONNEL, ELLE adj. (an-ti-ra-si-o-nèl — de *anti*, et *rationnel*). Qui est contraire à la raison.

ANTIRÉALISME s. m. (an-ti-ré-a-li-sme — de *anti*, et *réalisme*). Philos. Doctrine opposée au réalisme.

ANTIRÉFORMISTE adj. et s. m. (an-ti-ré-for-mi-ste — de *anti*, et *réformiste*). Polit. Opposé à la réforme ou aux réformistes : *M. Louis Reybaud, ramancier de profession, économiste par occasion, breveté par l'Académie des sciences morales et politiques pour ses caricatures* ANTIRÉFORMISTES, *est devenu, avec le temps, l'un des écrivains les plus antipathiques aux idées sociales.* (Proudh.)

ANTIRÉGLEMENTAIRE adj. (an-ti-ré-gle-man-tè-re — de *anti*, et *réglementaire*). Contraire au règlement : *Il aperçut, en jetant les yeux sur le journal du bord, une de mes productions* ANTIRÉGLEMENTAIRES. (Garnerey.)

ANTIRELIGIEUX, EUSE adj. (an-ti-re-li-ji-eu, eu-ze — de *anti*, et *religieux*). Hostile à la religion, aux opinions religieuses : *Lorsqu'en* 1806 *j'entrepris le voyage d'outre-mer, Jérusalem était presque oubliée; un siècle* ANTIRELIGIEUX *avait perdu mémoire du berceau de la religion.* (Chateaub.) *La rage* ANTIRELIGIEUSE *le transporte, au point qu'à la fin de cette belle tirade il ne sait plus exactement ce qu'il dit.* (J. de Maistre.) ‖ Syn. d'*irréligieux*, mais dans un sens plus expressif.

ANTIRÉPUBLICAIN, AINE adj. (an-ti-ré-pu-bli-kain, è-ne — de *anti*, et *républicain*). Opposé à la république ou aux républicains.

ANTIRÉPUBLICANISME s. m. (an-ti-ré-pu-bli-ka-ni-sme — de *anti*, et *républicanisme*). Système entièrement opposé au républicanisme, aux opinions des républicains.

ANTIRESTRICTIF, IVE adj. (an-ti-rè-strik-tif, i-ve — de *anti*, et *restrictif*). Opposé à la restriction : *Et les femmes venant en aide à la faconde des philosophes, un déluge de protestations* ANTIRESTRICTIVES *est tombé sur le public ébahi.* (Proudh.)

ANTIRÉVOLUTIONNAIRE adj. (an-ti-ré-vo-lu-si-o-nè-re — de *anti*, et *révolutionnaire*). Opposé à la révolution ou aux révolutionnaires : *Le titre de vicomte avait à cette époque quelque chose d'antique et d'*ANTIRÉVOLUTIONNAIRE. (F. Soulié.) ‖ Syn. de *contre-révolutionnaire*.

ANTIRHÉE s. f. (an-ti-ré — du gr. *anti*, contre; *rheô*, je coule). Bot. Genre de la famille des rubiacées, renfermant trois espèces, qui croissent aux îles Maurice et de la Réunion.

ANTIRHUMATISMAL, ALE adj. et s. m. (an-ti-ru-ma-ti-smal — de *anti*, et *rhumatismal*). Méd. Se dit des remèdes employés contre les rhumatismes.

ANTIROUTINIER adj. et s. m. (an-ti-rou-ti-ni-é — de *anti*, et *routinier*). Néol. Qui est opposé à la routine, l'ennemi de la routine.

ANTIRRHÉTIQUE adj. (an-tirr-ré-ti-ke — du gr. *antirrhêtikos*, contradictoire). Rhét. Qui est destiné à contredire, à réfuter : *Argument* ANTIRRHÉTIQUE.

— Substantiv. Titre de certains ouvrages qui contenaient une réfutation : *Nicéphore a composé trois* ANTIRRHÉTIQUES *contre le concile de Constantinople.*

ANTIRRHINE s. f. (an-tirr-ri-ne — en gr. *antirrhinon*; en lat. *antirrhinum*. Pline écrivait *anthirrhinon*, d'après l'étymologie, ce mot venant évidemment de *anthos*, fleur, et de *rin*, *rinos*, nez, museau; fleur en museau). Genre de plantes de la famille des scrophulariées, auquel on donne, dans le langage ordinaire, le nom de *muflier*.

— **Encycl.** Les caractères qui distinguent le genre *antirrhine* sont : un calice à cinq divisions; une corolle irrégulière, à tube large, évasé, offrant à la base une bosse plus ou moins saillante, à limbe bilabié, en forme de gueule; quatre étamines didynames; une capsule biloculaire s'ouvrant au sommet par trois pores. Les principales espèces sont l'*antirrhine* ou *muflier à grandes fleurs*, désigné vulgairement sous les noms de *mufle-de-veau*, *gueule-de-lion*, *gueule-de-loup*, herbe vivace cultivée dans les jardins, à tiges dressées simples ou rameuses, à feuilles d'un vert foncé, oblongues ou lancéolées, les inférieures opposées, les supérieures alternes, à fleurs grandes, roses, purpurines ou blanches, disposées en grappes; l'*antirrhine* ou *muflier rubicond*, plante annuelle, à fleurs petites, isolées, à l'aisselle des feuilles ou réunies en grappes, présentant une corolle le plus souvent rouge et striée.

Ces deux espèces croissent dans les lieux pierreux, et fleurissent de juin à septembre. On donne quelquefois le nom d'*antirrhine* ou *muflier linaire* à la *linaire commune*, qui appartient au genre *linaire* et non au genre *antirrhine*.

ANTIRRHINÉ, ÉE adj. (an-tir-ri-né — rad. *antirrhine*). Bot. Qui ressemble à l'antirrhine, ou muflier.

— s. f. pl. Tribu de plantes de la famille des scrophulariées, ayant pour type le genre antirrhine. ‖ On les appelle aussi PERSONNÉES.

ANTISALLE s. f. (an-ti-sa-le — de *anti*, pour *ante*, avant, et *salle*). Pièce qui précède une salle dont elle est une dépendance.

ANTISANA, ramification importante des Andes péruviennes, dans la république de l'Equateur, à 120 kil. S.-E. de Quito; elle présente quatre cratères éteints et deux volcans en éruption, situés à 5,833 mèt. et 6,938 au-dessus du niveau de la mer. Sur cette chaîne de montagnes et à une altitude de 4,101 mèt. se trouve un plateau dont le territoire est exploité en partie par une métairie.

ANTISATIRE s. f. (an-ti-sa-ti-re — de *anti*, et *satire*). Satire qui répond à une autre satire : *L'auteur d'une* ANTISATIRE *doit nécessairement pouvoir mettre les rieurs de son côté. Les* ANTISATIRES *de Cotin ne faisaient que donner plus de force aux satires de Boileau.*

ANTISCE adj. et s. (an-ti-se). Syn. d'*antiscien*.

ANTISCEPTICISME s. m. (an-ti-sè-pti-si-sme — de *anti*, et *scepticisme*). Philos. Doctrine opposée au scepticisme; dogmatisme.

ANTISCEPTIQUE adj. et s. (an-ti-sè-pti-ke — de *anti*, et *sceptique*). Philos. Opposé au scepticisme ou aux sceptiques : *Opinions* ANTISCEPTIQUES. *C'est un* ANTISCEPTIQUE.

ANTISCIEN, ENNE adj. et s. (an-tiss-si-ain, è-ne). Géogr. Nom sous lequel on désigne les peuples qui habitent de différents côtés de l'équateur, et dont, en raison de leur situation par rapport au soleil, les ombres ont à midi des directions contraires : *Les habitants de l'hémisphère boréal de la terre, dont l'ombre, à midi, est dirigée vers le pôle arctique, sont* ANTISCIENS *à ceux de l'hémisphère austral, dont l'ombre, au même moment, est dirigée vers le pôle antarctique.* (Focillon.) ‖ S'est dit aussi, par les astrologues, de deux points du ciel également distants des tropiques. ‖ On dit quelquefois ANTISCE.

ANTISCOLIQUE adj. (an-ti-sko-li-ke — du gr. *anti*, contre; *skôlêx*, *skôlêkos*, ver). Méd. Syn. de *vermifuge*.

ANTISCORBUTIQUE adj. et s. m. (an-ti-skor-bu-ti-ke — de *anti*, et *scorbutique*). Méd. Se dit des remèdes, des médicaments employés contre le scorbut : *Vin, sirop* ANTISCORBUTIQUE. *Le cochléaria est un* ANTISCORBUTIQUE.

— **Encycl.** Un grand nombre de crucifères sont désignées sous le nom de *plantes antiscorbutiques*, parce que leurs propriétés stimulantes peuvent être utilisées dans le traitement du *scorbut*. Celles qu'on emploie ordinairement sont : le cochléaria, le cresson de fontaine, le raifort, auxquels on joint des amers et des toniques, tels que gentiane, trèfle d'eau, houblon, quassia amara, quinquina, etc.

On prépare le *sirop antiscorbutique* avec les feuilles fraîches de cochléaria, de trèfle d'eau, de cresson, la racine de raifort sauvage, des oranges amères, la cannelle, le vin blanc et le sucre; les *sucs antiscorbutiques*, avec parties égales de feuilles de cochléaria, de trèfle d'eau et de cresson; le *vin antiscorbutique*, en faisant macérer pendant huit jours dans une bouteille de vin blanc : 32 grammes de racine fraîche de raifort sauvage coupée menu, 16 gr. de feuilles de cochléaria, autant de trèfle d'eau, de cresson et de graine de moutarde noire, 8 gr. de chlorydrate d'ammoniaque et 16 gr. d'alcoolat de cochléaria; la *bière antiscorbutique*, en faisant macérer dans deux litres de bière 32 gr. de feuilles de cochléaria, autant de bourgeons secs de sapin et 64 gr. de racines de raifort sauvage.

ANTISCRIPTURAIRE s. m. (an-ti-skri-ptu-rè-re — du gr. *anti*, contre, et du lat. *scriptura*, écriture). Hist. ecclés. Membre d'une secte qui rejetait l'autorité de l'Ecriture sainte.

ANTISCROFULEUX, EUSE adj. et s. m. (an-ti-skro-fu-leu, eu-ze — de *anti*, et *scrofuleux*). Méd. Se dit des remèdes employés contre les scrofules.

— **Encycl.** Les médicaments *antiscrofuleux* sont puisés généralement dans la classe des amers et des toniques. Ceux qu'on emploie le plus souvent sont les préparations d'iode et l'huile de foie de morue ou de squale. On prépare un *élixir antiscrofuleux* avec 30 grammes de racine de gentiane, 8 gr. de carbonate d'ammoniaque, 1,000 gr. d'alcool à 21 degrés.

ANTISEPTIQUE adj. et s. m. (an-ti-sè-pti-ke — de *anti*, et *septique*). Chim. Agents qui ont la propriété de prévenir ou d'arrêter la décomposition des matières organiques, soit végétales, soit animales.

— Méd. Médicaments employés, soit à l'intérieur, soit à l'extérieur, pour combattre l'état morbide désigné sous le nom de *putridité*.

— **Encycl.** Les chimistes appellent *antiseptiques* tous les agents capables de soustraire les matières organiques à l'action de l'oxygène ou à celle de l'eau, et par là même de supprimer une des conditions réputées nécessaires de toute fermentation, et tous ceux qui détruisent la cause même de la fermentation, c'est-à-dire l'action des ferments. Parmi ces agents on cite : le sel marin, l'alcool, le charbon végétal, la créosote, le tannin, le sublimé corrosif (bichlorure de mercure), le sel alembroth (composé de bichlorure de mercure et de chlorure d'ammoniaque), le persulfate de fer, le bichlorure d'étain, l'acide arsénieux, le bichromate de potasse, l'acide chromique, les hyposulfites de soude et de zinc, le chlorure de baryum, l'éther sulfurique, le chloroforme, le naphte, l'huile de houille brute ou rectifiée, l'éther acétique, l'huile d'esprit de bois, l'huile de schiste, l'essence de caoutchouc, l'essence d'amandes amères, l'éther iodhydrique, le sulfure, le protochlorure et l'azoture de carbone, la liqueur des hollandais, l'acide cyanhydrique, le café, l'aloès, le camphre, le coaltar, la benzine, l'aniline, l'acide phénique.

Le sel marin et l'alcool agissent en déshydratant les substances organiques. Le charbon végétal n'agit que comme désinfectant, c'est-à-dire en absorbant les produits de la putréfaction. On explique l'action de la créosote par la propriété qu'a ce liquide huileux de coaguler l'albumine. Le tannin forme avec la peau une combinaison qui rend celle-ci imputrescible en la rendant imperméable. Les sels de fer ou de mercure, et en général les sels métalliques, se combinent avec les substances organiques et empêchent ainsi leur combinaison ultérieure avec l'oxigène. Les hyposulfites de soude et de zinc jouent par rapport à l'oxygène le rôle d'absorbants. Enfin un grand nombre d'*antiseptiques* (tous les composés volatils artificiels formés uniquement ou essentiellement de carbone et d'hydrogène, et ceux qui sont formés de carbone et d'un métalloïde autre que l'hydrogène) paraissent agir directement sur les ferments dont ils détruisent l'action. M. Edouard Robin a signalé une relation entre les causes toxiques et les causes préservatrices. La même substance, dit-il, qui est un poison pour un animal vivant, devient un principe préservateur pour ce même animal mort. Il explique ce fait par l'action de l'oxygène également nécessaire dans l'entretien de la vie et dans la putréfaction, et par l'obstacle que poisons et *antiseptiques* mettent également à cette action. La relation constatée par M. Robin entre les poisons et les *antiseptiques* s'explique de la façon la plus satisfaisante dans la théorie nouvelle qui voit dans les ferments des êtres vivants, et dans la fermentation non un phénomène purement chimique, mais un phénomène physiologique. D'après cette théorie, l'action préservatrice des *antiseptiques* n'est en réalité qu'une action toxique; la plupart de ces agents préserveraient l'animal mort, non en fermant accès à l'oxygène, comme on l'a pensé jusqu'ici, mais en empoisonnant les microzoaires ferments. On voit que la théorie du mode d'action des *antiseptiques*, qui d'ailleurs est encore entourée d'obscurités, est entièrement subordonnée à la théorie de la fermentation (V. ce mot.). On fait usage des *antiseptiques* pour la conservation des substances alimentaires, des bois, des pièces anatomiques et pour l'embaumement des cadavres. V. BOIS, CONSERVE, DISSECTION, EMBAUMEMENT.

— Méd. Les médicaments *antiseptiques* sont puisés parmi des acides, des astringents, des toniques, des stimulants. On prépare une *potion antiseptique* avec : serpentaire de Virginie, 8 gr.; sirop de quinquina, 32 gr.; teinture alcoolique de quinquina, 8 gr.; camphre, 6 décigr.; acétate d'ammoniaque liquide, 32 gr.; — un *cataplasme antiseptique*, avec farine d'orge, 180 gr.; eau, 500 gr.; écorce du Pérou en poudre, 32 gr.; camphre en poudre, 4 gr. On sait le grand rôle que M. Raspail fait jouer dans sa thérapeutique au camphre et à l'aloès comme *antiseptiques* et anthelminthiques. De nos jours, le coaltar et l'acide phénique. (V. ces mots) ont été l'objet d'expériences et de recherches qui paraissent devoir leur faire, à titre d'*antiseptiques*, une place importante dans le traitement des plaies, des ulcères, etc.

ANTISIALAGOGUE adj. et s. m. (an-ti-si-a-la-go-ghe — du gr. *anti*, et de *sialagogue*, lequel vient lui-même du gr. *salis*, salive, et *agein*, chasser). Méd. Se dit des médicaments dont on se sert pour combattre l'excès de salivation.

ANTISIALIQUE adj. et s. m. (an-ti-si-a-li-ke — du gr. *anti*, contre; *sialis*, salive). Méd. Même sens que *antisialagogue*.

ANTISOCIALISTE adj. et s. m. (an-ti-so-si-a-li-ste — de *anti*, et *socialiste*). Polit. Opposé au socialisme; adversaire des socialistes.

ANTISIGMA s. m. (an-ti-si-gma — mot gr. formé de *anti*, contre; *sigma*, nom d'une lettre de l'alphabet des Grecs). Diplomat. Signe de correction en forme de c contourné (ɔ) dont se servaient les anciens copistes, dans les ouvrages de poésie, pour indiquer les vers à transposer. ‖ Nom donné à une lettre, composée de deux c adossés (ɔc), qui fut ajoutée à l'alphabet latin par l'empereur Claude, pour représenter les consonnes réunies *bs* et *ps*, et dont l'usage ne passa pas dans la pratique.

ANTISOCIABILITÉ s. f. (an-ti-so-si-a-bi-li-té — de *anti*, et *sociabilité*). Défaut de sociabilité; caractère, humeur insociable.

ANTISOCIABLE adj. (an-ti-so-si-a-ble — de *anti*, et *sociable*). Qui ne peut vivre en société.

ANTISOCIAL, ALE adj. (an-ti-so-si-al — de *anti*, et *social*). Qui est opposé à l'ordre social, à l'existence, aux intérêts de la société : *Doctrine* ANTISOCIALE. *Principes* ANTISOCIAUX. *Le luxe* ANTISOCIAL *des palais insulte à la pénurie des chaumières.* (Boiste.) *Les partisans de l'arbitraire nomment opinions* ANTISOCIALES *celles qui tendent à relever la dignité des nations.* (Mme de Staël.) *Rousseau n'a eu que des pensées* ANTISOCIALES. (Balz.) *Le sophisme qui attaque les principes du droit privé est antipatriotique et* ANTISOCIAL. (Villem.) *Il vaudrait mieux rétrograder vers l'origine des âges que d'empoisonner des générations tout entières de doctrines anarchiques et* ANTISOCIALES. (Blanqui.) Au pl. m. ANTISOCIAUX.

ANTISOCIALEMENT adv. (an-ti-so-si-a-le-man — rad. *antisocial*). D'une manière antisociale.

ANTISOCIALISME s. m. (an-ti-so-si-a-li-sme — de *anti*, et *socialisme*). Polit. Système opposé au socialisme.

ANTISOPHISTE s. m. (an-ti-so-fi-ste — de *anti*, et *sophiste*). Adversaire, ennemi des sophistes.

ANTISPASE s. f. (an-ti-spa-ze — du gr. *anti*, contre; *spasis*, attraction). Méd. Syn. de *révulsion*, qui est beaucoup plus usité.

ANTISPASMODIQUE adj. et s. m. (an-ti-spa-smo-di-ke — de *anti*, et *spasmodique*). Méd. Se dit des remèdes, des médicaments, des substances qu'on emploie pour calmer les spasmes, les convulsions : *L'éther est* ANTISPASMODIQUE, *est un* ANTISPASMODIQUE.

— **Encycl.** Les *antispasmodiques* sont des médicaments qui possèdent la propriété spécifique de modifier directement certains troubles de l'innervation, et de calmer les contractions irrégulières et désordonnées connues sous le nom de *spasmes*. « Ils paraissent agir sur le système nerveux, dit M. Bouchardot, en régularisant son action; ils apaisent la douleur, calment l'agitation, sans occasionner l'état d'assoupissement qui caractérise la médication narcotique. Ils réussissent d'autant mieux qu'ils s'adressent à des personnes dans des états de faiblesse et d'irritabilité plus grandes. Leurs effets se manifestent promptement, mais ils sont peu durables; leur action est bientôt émoussée par l'habitude. » Plusieurs thérapeutistes pensent que l'action spécifique attribuée aux *antispasmodiques* est très-douteuse, et que les propriétés stimulantes de ces médicaments suffisent pour en expliquer les effets.

Les principaux *antispasmodiques* sont : les fleurs et les feuilles d'oranger, les fleurs de tilleul, la valériane, les gommes-résines des ombellifères (*assa fœtida*, *sagapenum*, *galbanum*, *opopanax*, *gomme ammoniaque*), le camphre, le musc, le castoréum et l'ambre gris. L'oxyde de zinc est aussi rangé dans la classe des *antispasmodiques*, quoiqu'il paraisse agir à la manière des altérants, c'est-à-dire en déterminant une modification lente du système nerveux.

La *potion antispasmodique* du Codex contient 32 gr. de sirop de fleur d'oranger, 64 gr. d'eau de fleur de tilleul, autant d'eau de fleur d'oranger et 2 gr. d'éther sulfurique.

ANTISPASTE s. m. (an-ti-spa-ste — du gr. *antispaô*, je tire en sens contraire). Prosod. anc. Pied de quatre syllabes renfermant un ïambe et un trochée, c'est-à-dire deux syllabes longues entre deux brèves.

ANTISPASTIQUE adj. et s. m. (an-ti-spa-sti-ke — du gr. *antispaô*, je tire en sens contraire). Méd. Syn. de *révulsif*.

ANTISPIRITUALISME s. m. (an-ti-spi-ri-tu-a-li-sme — de *anti*, et *spiritualisme*). Philos. Doctrine opposée au spiritualisme; matérialisme.

ANTISPIRITUALISTE adj. et s. (an-ti-spi-ri-tu-a-li-ste — de *anti*, et *spiritualiste*). Philos. Adversaire des spiritualistes, du spiritualisme; matérialiste.

ANTISPODE s. m. (an-ti-spo-de). Chim. Faux spode.

ANTISTATIQUE adj. (an-ti-sta-ti-ke du gr. *anti*, contre; *statikos*, qui se tient). Minér. Se dit des minéraux dont les cristaux offrent des facettes à figures les unes irrégulières, les autres symétriques.

ANTISTHÈNE, philosophe grec, fondateur de la secte des *cyniques*, né à Athènes vers l'an 424 av. J.-C. Il suivit d'abord les leçons du sophiste Gorgias, puis devint disciple de Socrate, dont il développa la doctrine morale en l'exagérant. Il faisait consister le souverain bien dans la vertu, et plaçait la vertu dans le mépris des richesses, des grandeurs et de la volupté. L'homme libre, celui qui se rapproche le plus des dieux, est, suivant lui, celui qui a su vaincre ses passions et jusqu'à ses besoins, qui vit de privations, supporte avec indifférence tous les revers de fortune, et se préoccupe uniquement de fuir le vice et de pratiquer la vertu, en considérant le reste comme purement indifférent. Suivant la tradition socratique, il proscrivait la métaphysique et niait la réalité de ses définitions. Ce mépris des sciences de son temps, qu'il avait lui-même cultivées, et cette austérité de principes, ont fait dire de lui qu'il voulait *réduire l'esprit et le corps au strict nécessaire*. Conformément à sa doctrine, il embrassa volontairement la pauvreté, et fut, dit-on, le premier qui prit la besace et le bâton des mendiants comme symboles de sa philosophie. Cette simplicité, ce mépris des choses extérieures, n'étaient pas exempts d'affectation, si l'on s'en rapporte à l'apostrophe attribuée à Socrate, qui ne paraît pas avoir approuvé cette extension donnée à ses doctrines : « O Antisthène, j'aperçois ton orgueil à travers les trous de ton manteau! » (V. MANTEAU.) Le plus fameux des disciples de ce philosophe fut Diogène, qui donna à la doctrine son complet développement. Antisthène avait composé plusieurs ouvrages philosophiques; mais il ne nous reste de lui que quelques lettres, et deux déclamations; et encore, ces pièces sont-elles regardées par beaucoup comme apocryphes. On a conservé quelques-unes de ses sentences.

ANTISTICHON s. m. (an-ti-sti-konn — du gr. *anti*, contre; *stichos*, rang). Gramm. Chez les anciens, Substitution d'une lettre à une autre. Par ex. : OLLI pour ILLI.

ANTISTIQUE adj. (an-ti-sti-ke — du gr. *anti*, contre; *stichos*, rang). Minér. Se dit d'une substance dont les cristaux offrent des rangées de facettes tournées en sens inverse.

ANTISTOME adj. (an-ti-sto-me — du gr. *antistomos*, qui se présente en face). Antiq. gr. Se disait d'une manœuvre de la phalange grecque, dans laquelle cette phalange avait plus de profondeur que de front.

ANTISTREPTE s. m. (an-ti-strè-pte — du gr. *antistreptos*, retourné du côté opposé). Antiq. gr. Sorte de machine qui se mouvait d'elle-même, et dont il n'est question que dans Diodore de Sicile.

ANTISTROPHE s. f. (an-ti-stro-fe — de *anti*, et *strophe*). Littér. gr. Seconde strophe des stances grecques, dont le rhythme reproduisait parfaitement celui de la première, mais qui se chantait en marchant ou tournant en sens contraire.

— Antiq. Mouvement de conversion en usage dans la milice grecque, et plus tard dans la milice byzantine.

— Sorte d'anagramme qui consiste dans une permutation de lettres que l'on fait subir à un ou plusieurs mots, de manière à en altérer le sens, tout en conservant leur consonnance; par exemple, un *sot pâle* pour un *pot sale*, un *tout gueux* pour un *goutteux*. Souvent, lorsqu'on parle avec volubilité, il arrive de faire des antistrophes fort plaisantes, comme de dire qu'on mange de la *tapisserie* pour de la *pâtisserie*, ou qu'on est *fort de main* pour *mort de faim*, etc. — Quelqu'un disait à un ivrogne qui s'était ruiné : « Vous avez *vendu votre terre* pour avoir trop *tendu votre verre*. » Un journal du petit format rapporte que, dans une scène de jalousie, l'actrice chargée du rôle de jeune première s'écrie en tombant à genoux et en tendant la main vers son amant : Un *mou* de *veau*, et je suis sauvée! (un *mot* de *vous*). Inutile d'ajouter que cette *antistrophe* n'aida que médiocrement au pathétique de la situation.

ANTISUDORAL, ALE adj. et s. m. (an-ti-su-do-ral — du gr. *anti*, contre, et du lat. *sudor, sudoris*, sueur). Méd. Se dit des moyens employés pour diminuer la production de la sueur, quand elle est trop abondante.

ANTISYMBOLIQUE adj. (an-ti-sain-bo-li-ke — de *anti*, et *symbolique*). Contraire aux symboles, aux représentations, aux images : *La réforme se montra dès le principe ennemie de tout ce qui s'adressait aux sens, et par conséquent*, ANTISYMBOLIQUE.

ANTISYMPATHIQUE adj. (an-ti-sain-pa-ti-ke — de *anti*, et *sympathique*). Qui s'oppose au développement des sympathies.

ANTISYPHILITIQUE adj. et s. m. (an-ti-si-fi-li-ti-ke — de *anti*, et *syphilitique*). Méd. Se dit des remèdes, des médicaments employés pour s'opposer aux progrès de la syphilis, pour en détruire le germe.

— **Encycl.** Les médicaments *antisyphilitiques* sont puisés dans la classe des altérants et des sudorifiques. Parmi les altérants, ce sont surtout les préparations de mercure et l'iodure de potassium qui sont employés : les préparations de mercure contre les accidents syphilitiques primitifs et secondaires, l'iodure de potassium contre les accidents tertiaires. Quelquefois aussi, on a recours aux préparations d'or et de platine. L'efficacité du traitement mercuriel dans la syphilis est reconnue par la plupart des praticiens, bien que ce traitement ait été dès l'origine et soit encore de nos jours l'objet de vives attaques. (V. SYPHILIS, MERCURE.) Parmi les sudorifiques, on conseille contre la syphilis le gaïac, la squine, le sassafras, la salsepareille : ces plantes sont la base des tisanes, sirops, robs *antisyphilitiques*.

ANTISYSTÈME s. m. (an-ti-si-stè-me — de *anti*, et *système*). Hist. Nom donné à la ligue formée contre le système de Law.

ANTITACTE s. m. (an-ti-ta-kte — du gr. *antitattomai*, s'opposer). Hist. ecclés. Membre d'une secte gnostique du IIe siècle. Les *antitactes*, par une étrange aberration de l'esprit humain, admettaient que Dieu était bon et juste, mais qu'il avait livré le monde à un mauvais principe, qui trompait les hommes en leur présentant comme bien ce qui était mal, et comme mal ce qui était bien.

ANTITALMUDISTE adj. et s. m. (an-ti-tal-mu-di-ste — de *anti*, et *Talmud*). Qui n'admet pas le Talmud.

ANTI-TAURUS, chaîne de montagnes de l'Asie Mineure, parallèle à celle du Taurus, s'étend à travers le pachalik de Sivas et l'Arménie ottomane, et rattache le Taurus au Caucase. La chaîne de l'Anti-Taurus prend différents noms, suivant les régions qu'il traverse.

ANTITÉTANIQUE adj. et s. m. (an-ti-té-ta-ni-ke — de *anti*, et *tétanique*). Méd. Se dit des moyens employés pour combattre le tétanos.

ANTITHÉÂTRAL, ALE adj. (an-ti-té-â-tral — de *anti*, et *théâtral*). Qui ne convient pas au théâtre, à la scène.

ANTITHÉE s. m. (an-ti-té — du gr. *antitheos;* formé de *anti*, contre; *theos*, dieu). Myth. Sorte de génie malfaisant qui, venant à la place des dieux invoqués par les magiciens, trompait ceux qui les consultaient.

ANTITHÉISME s. m. (an-ti-é-i-sme — du gr. *anti*, contre; *théos*, Dieu). Philos. Système qui conçoit la nature divine et la nature humaine comme essentiellement opposées l'une à l'autre.

— **Encycl.** C'est M. Proudhon qui a introduit le mot *antithéisme* dans la philosophie. L'idée antithéiste, telle que cet auteur la développe dans l'ouvrage intitulé *Contradictions économiques*, se rattache au système d'antinomies que lui offrent la nature et la raison. « Puisque c'est une loi de notre âme et de la nature, dit-il, ou, pour renfermer ces deux idées en une seule, de la création, qu'elle soit ordonnée selon une progression qui va de l'existence à la conscience, de la spontanéité à la réflexion, de l'instinct à l'analyse, de l'infaillibilité à l'erreur, du genre à l'espèce, dé l'éternité au temps, de l'infini au fini, de l'idéal au réel, etc.; il s'ensuit d'une nécessité logique, que la chaîne des êtres, tous invariablement constitués, mais dans des proportions différentes, en moi et non-moi, est comprise entre deux termes antithétiques, l'un que le vulgaire nomme Créateur ou Dieu, et qui réunit tous les caractères d'infinité, de spontanéité, d'éternité, d'infaillibilité, etc.; l'autre, qui est l'homme rassemblant tous les caractères opposés d'une existence évolutive, réfléchie, temporaire, sujette à perturbation et erreur, et dont la prévoyance forme le principal attribut, comme la science absolue, c'est-à-dire l'instinct à sa plus haute puissance et l'attribut essentiel de la divinité. » M. Proudhon ajoute qu'à la vérité Dieu ne nous est révélé que comme postulat de la raison, tandis que l'homme nous est connu à la fois par la raison et l'expérience; mais que cette hypothèse d'un premier terme, dont les attributs, les facultés et les manifestations, seraient inverses des attributs, facultés et déterminations de l'homme, est une nécessité logique dès qu'on admet la loi d'antinomie et la loi de série. D'après cette conception, Dieu est le principe du spontané, de l'instinct, du fatal aussi bien dans l'homme que dans la nature; l'homme, en tant qu'homme, lutte, tend à lutter contre cette spontanéité, cette fatalité, qui n'est autre chose que la résistance de Dieu en lui. De là cette formule étrange, scandaleuse pour la pitié et pour le sens commun : le progrès, c'est *Dieu* qui recule, c'est l'*homme* qui avance, qui se dégage; c'est une suite de victoires remportées par l'*homme* sur *Dieu*. Il suffit de mettre à la place du mot *Dieu* les mots *spontanéité*, *fatalité*, *passion*, *instinct;* à la place du mot *homme*, les mots *raison*, *réflexion*, *liberté*, pour familiariser les esprits timides avec le fantôme. V. DIEU.

ANTITHÉISTE adj. et s. (an-ti-té-i-ste — rad. *antithéisme*). Philos. Qui se rapporte à l'antithéisme; celui qui est partisan de l'antithéisme.

ANTITHÉNAR s. m. (an-ti-té-nar — de *anti*, et *thénar*). Anat. Eminence de la paume de la main qui s'étend de la base du petit doigt au poignet. ‖ On dit plus souvent HYPOTHÉNAR.

ANTITHÉOLOGIQUE adj. (an-ti-té-o-lo-ji-ke — de *anti*, et *théologique*). Qui est opposé à la théologie, aux doctrines professées par les théologiens.

ANTITHÈSE s. f. (an-ti-tè-ze — du gr. *antithesis*, opposition). Rhét. Figure par laquelle, dans la même période, on oppose deux pensées, deux expressions, deux mots tout à fait contraires : *Il ne faut pas abuser de l'*ANTITHÈSE. *Il n'y a rien de solide dans cet ouvrage, je n'y vois que des* ANTITHÈSES *froides et puériles.* (Acad.) *Les jeunes gens sont éblouis de l'éclat de l'*ANTITHÈSE, *et s'en servent.* (La Bruy.) *L'*ANTITHÈSE *est une opposition de deux vérités qui se donnent du jour l'une à l'autre.* (La Bruy.) *Ceux qui font des* ANTITHÈSES *en forçant les mots sont comme ceux qui font de fausses fenêtres pour la symétrie : leur règle n'est pas de parler juste, mais de faire des figures justes.* (Pascal.) *Je plains avec vous les prédicateurs qui débitent des* ANTITHÈSES : *l'esprit de Dieu n'entre point par là.* (Boss.) *Les* ANTITHÈSES *bien ménagées plaisent infiniment.* (Bouhours.) *L'*ANTITHÈSE *exprime un rapport d'opposition entre des objets différents, ou, dans un même objet, entre ses qualités ou ses façons d'être ou d'agir différentes.* (Marmontel.) *Plutarque, dans ses* Parallèles, *emploie fréquemment l'*ANTITHÈSE. (Marmontel.) *Le défaut de goût et la fureur des* ANTITHÈSES *se montrent partout.* (Grimm.)

Un discours sans figure est un mets que j'abhorre :
Je veux de l'*antithèse* et de la métaphore.
BOURSAULT.

— Par ext. Toute espèce d'opposition frappante dans des choses étrangères à la littérature : *Le hasard semble parfois se complaire à confronter, dans des* ANTITHÈSES *tantôt mélancoliques, tantôt effrayantes, l'œuvre de la nature et l'œuvre de la société.* (Balz.) *C'est avec un étonnement toujours plus vif que je me retrouve à mille lieues de ma patrie, et que j'ouvre mes sens peu à peu aux vagues impressions d'un monde qui est la parfaite* ANTITHÈSE *du nôtre.* (Gér. de Nerv.) *La série est l'*ANTITHÈSE *de l'unité.* (Proudh.) *Charlemagne est l'*ANTITHÈSE *de Néron.* (L. Veuillot.)

— Philos. Idée, proposition qui forme le second terme d'une antinomie; la *thèse* est le premier terme; la *synthèse* est l'idée plus compréhensive, l'idée supérieure, dans laquelle se concilient la thèse et l'antithèse. La philosophie hégélienne nous offre une suite d'antinomies résolues, c'est-à-dire des formules régulièrement composées des trois termes : thèse, antithèse, synthèse. La première de ces antinomies est la suivante : l'*être*, thèse; le *non être*, antithèse; le *devenir*, synthèse. V. ANTINOMIE.

— Algèb. Transposition des termes d'une équation.

— **Epithètes.** Naturelle, heureuse, belle, jolie, juste, frappante, magnifique, poétique, charmante, admirable, éloquente, froide, prétentieuse, recherchée, affectée, forcée.

— **Encycl.** Rhétor. Il y a opposition toutes les fois qu'on rapproche deux idées qui contrastent, et il y a *antithèse* lorsqu'on choisit les tours qui rendent ce constraste plus sensible. Voici quelques exemples d'*antithèses : Malgré le mauvais succès de ses armes infortunées* (Charles Ier, roi d'Angleterre), *si on a pu le vaincre, on n'a pu le forcer; et, comme il n'a jamais refusé ce qui était raisonnable étant vainqueur, il a toujours rejeté ce qui était injuste étant captif.* (Boss.) — *Ce livre contient beaucoup de bonnes choses et beaucoup de choses nouvelles; mais ce qu'il y a de fâcheux, c'est que les bonnes choses qu'il renferme ne sont pas nouvelles, et que les nouvelles ne sont pas bonnes.* (Lessing.) — *Nous aimons toujours ceux qui nous admirent, et nous n'aimons pas toujours ceux que nous admirons.* (La Rochef.) *M. de Turenne, vainqueur des ennemis de l'Etat, ne causa jamais à la France une joie si universelle et si sensible, que M. de Turenne vaincu par la vérité et soumis au joug de la foi.* (Mascaron.)

O malheureux Phocus! ô trop heureux Maurice!
Tu recouvres deux fils pour mourir après toi,
Et je n'en puis trouver pour régner après moi.
CORNEILLE.

Quelle marque, grands dieux! d'un amour déplorable!
Combien en un moment heureux et misérable!
De quel comble de gloire et de félicités,
Dans quel abîme affreux vous me précipitez!
RACINE.

Sa main mystérieuse et sainte
Sait cacher le miel dans l'absinthe
Et la cendre dans les fruits d'or.
V. HUGO.

Le contraste, qui est un élément essentiel de la beauté et qui met en relief les couleurs et les formes des objets dans la nature, met aussi en lumière et fait ressortir les idées dans le langage. Comme les herbes vertes se détachent sur la terre fauve, les fleurs rouges, jaunes, blanches sur les herbes vertes, ainsi, par l'*antithèse*, une idée originale se détache et brille sur le fond du discours.

Cependant on doit se garder d'imiter ces écrivains qui, dans chaque phrase, ne manquent jamais de mettre la fin en contraste avec le commencement, comme s'ils se plaisaient à frapper l'attention par des coups répétés. L'*antithèse* est un des condiments du discours : il ne faut pas abuser des épices.

Pour que l'*antithèse* soit une beauté, il faut qu'elle naisse du sujet même. Trop recherchée, elle donne au style un éclat artificiel et prétentieux, et lui ôte la simplicité et le naturel. On ne voit pas que la nature montre dans ses œuvres l'affectation d'un contraste continuel.

« L'opposition toujours recherchée, dit Montesquieu, devient uniformité. L'esprit y trouve si peu de variété que lorsque vous avez vu une partie de la phrase, vous devinez toujours l'autre; vous voyez des mots opposés, mais opposés de la même manière; vous voyez un tour de phrase, mais c'est toujours le même. »

— **Anecdotes.** Un brocanteur juif voulait vendre un crucifix un prix exorbitant : « Eh quoi! lui dit-on, vous demandez si *cher* de la *copie*, vous qui avez *vendu* l'*original* à si bon marché! »

∴

Cicéron était lui-même tellement épouvanté des effets de la chicane qu'il disait un jour à l'un de ses amis : « Si vous *avez raison, accordez-vous;* si vous *avez tort, plaidez.* »

∴

D'Alembert disait à Voltaire, toujours empressé d'obtenir des éloges des moindres grimauds : « Vous avez de la gloire pour un *million*, et vous en voulez pour un *sou.* »

∴

Xénocrate avait l'esprit juste, appliqué, mais pesant. Quand Platon le comparait avec Aristote, il disait que celui-ci avait besoin de *bride*, et celui-là d'*éperons*.

∴

De toutes les bêtes, disait Diogène, celle qui mord le plus dangereusement, c'est le *calomniateur* parmi les *bêtes sauvages*, et le *flatteur* parmi les *animaux domestiques*.

∴

Une dame de qualité invectivait sans pudeur un homme qui était l'objet de son ressentiment : « Madame, lui dit-il, vous abusez de la *considération* que j'ai pour votre *sexe* et du *mépris* que j'ai pour votre *personne*. »

∴

Sans être vain, l'abbé Maury était fier. « Vous croyez donc valoir beaucoup? lui dit, dans un moment d'humeur, Regnault de Saint-Jean-d'Angely. — *Très-peu* quand je me *considère*, repartit Maury; *beaucoup* quand je me *compare*. »

∴

A la mort du maréchal de Saxe, qui appartenait à la religion réformée, Marie Leckzinska prit part aux justes regrets de toute la France. « Quel dommage, s'écria-t-elle, de ne pouvoir dire un *De profundis* pour un homme qui a fait chanter tant de *Te Deum!* »

∴

Un des maîtres d'hôtel de Charles-Quint avait une maison très-belle et très-spacieuse, mais dont la cuisine était fort petite. L'empereur en demanda la raison : « Sire, lui répondit le maître d'hôtel, ma *petite cuisine* est ce qui fait ma *maison grande*. »

∴

Un Espagnol passant par le Brabant fut poursuivi par des chiens. Il se baissa pour saisir une pierre et la leur jeter; mais comme il avait gelé pendant la nuit, il ne put détacher la pierre du sol : « Oh! le maudit pays, s'écria-t-il, où on *lâche* les chiens et où l'on *attache* les pierres. »

∴

Lorsque Charles Ier fut instruit que les Ecossais l'avaient livré au parlement anglais pour la somme de 800,000 liv. sterl., il prononça ces belles et dédaigneuses paroles : « J'aime mieux être au pouvoir de ceux qui m'ont *acheté chèrement* que de ceux qui m'ont *lâchement vendu*. »

∴

Un magistrat pressait l'empereur Julien de condamner un homme qui se défendait avec force du crime qu'on lui imputait : « Si l'on écoutait tous les *accusés*, dit le magistrat, il n'y aurait jamais de *coupables*. — Si l'on écoutait tous les *accusateurs*, répondit sévèrement le prince, il n'y aurait jamais d'*innocents*. »

∴

Fontenelle, octogénaire, s'étant présenté le matin chez une très-jolie femme, elle se hâta de s'habiller pour le recevoir, et lui dit avec une grâce charmante : « Vous voyez, monsieur, qu'on se *lève* pour vous. — Oui, répondit Fontenelle; mais vous vous *couchez* pour un autre, ce dont j'enrage. »

∴

La statue équestre de Louis XV avait été

élevée sur la place de ce nom; aux quatre angles du piédestal étaient adossées la Force, la Paix, la Prudence et la Justice. Un matin, on trouva aux pieds de l'effigie royale l'inscription suivante :

Grotesque monument, infâme piédestal!
Les *vertus* sont *à pied*, le *vice* est *à cheval*.

∴

L'éloquence qui produit le plus d'effet est essentiellement l'éloquence improvisée. Il faut parler d'abondance; c'est le seul moyen de produire de grands effets. Aussi, Bourdaloue disait d'un savant missionnaire de son temps, qui prêchait toujours sans avoir rien écrit, qu'on *rendait* à ses sermons les bourses qu'on *volait* aux siens.

∴

Pendant la révolution, en 1793, un nègre ayant adressé une pétition à la Convention nationale, signa « Ziméo, ci-devant nègre. » A cette même époque, un laquais enrichi, faisant un jour grand fracas dans un salon, quelqu'un demanda à Rivarol s'il connaissait ce fat, qui avait tous les airs d'un parvenu : « Justement, répondit le caustique écrivain, c'est un ci-*devant derrière*.

∴

Le général D... parlait avec chaleur, dans un cercle où se trouvait M. de Talleyrand, de diverses personnes qu'il qualifiait de *pékins*. « S'il vous plaît, général, lui dit le prince, qu'appelez-vous *pékins?* — Nous autres, répond le général, nous appelons *pékins* tout ce qui n'est pas militaire. — Ah! fort bien, reprend le spirituel diplomate, c'est comme nous; nous appelons *militaire* tout ce qui n'est pas *civil*. »

∴

Martainville avait été traduit devant le tribunal révolutionnaire à cause de ses opinions royalistes. Comme le président, dans une intention malveillante, affectait de l'appeler *de* Martainville : « Citoyen président, dit le spirituel écrivain, je suis ici pour qu'on me *raccourcisse* et non pour qu'on me *rallonge*. — Eh bien! s'écria un plaisant, brodant sur le tout, qu'on l'*élargisse*. » Ce mot si heureux dérida le farouche tribunal, et Martainville fut acquitté.

∴

Il reste toujours quelque chose d'humiliant au fond de la grâce accordée à un coupable. On connaît la belle réponse de l'épouse de Barneveldt, lorsqu'elle vint demander la grâce de son fils au prince Maurice. Le prince lui ayant dit qu'il lui paraissait étrange qu'elle fît pour son fils ce qu'elle avait refusé de faire pour son mari, elle répondit : « Je n'ai point demandé grâce pour mon mari parce qu'il était *innocent*, mais je la demande pour mon fils parce qu'il est *coupable*. »

∴

Je vois d'illustres cavaliers,
Avec laquais, carrosse et pages;
Mais ils *doivent* leurs *équipages*,
Et moi j'ai *payé* mes *souliers*. LINIÈRE.

∴

La Condamine est aujourd'hui
Reçu dans la troupe immortelle :
Il est bien sourd, *tant mieux* pour lui;
Mais non muet, *tant pis* pour elle.

∴

A UN MARI BORGNE QUI SE PLAIGNAIT DE L'INFIDÉLITÉ DE SA FEMME.

En vain à l'épier ton cœur jaloux s'attache;
Tu veux troubler ses feux : quel est donc ton orgueil?
Argus, avec *cent yeux*, ne put garder sa vache;
Et toi, tu veux garder ta femme avec *un œil*.

∴

Un jour, une actrice fameuse
Racontait les fureurs de son premier amant;
Moitié riant, moitié rêveuse,
Elle ajouta ce mot charmant :
« Oh! c'était le *bon temps!* j'étais *bien malheureuse!* »

∴

Les noms ne font rien à la chose :
On citait quatre sœurs chez nous,
Angélique, Constance, Rose,
Aimée; est-il des noms plus doux?
Aimée était loin d'être *aimable*,
Rose avait *quarante printemps*,
Angélique faisait le *diable*,
Et *Constance* avait *quatre amants*.

∴

En matière d'amour ie suis fort inégal,
J'en deuise assez bien, et le fais assez mal,
J'ay la plume féconde et la bouche stérile,
Bon galand au théâtre, et fort mauuais en ville;
Et l'on peut rarement m'escouter sans ennuy,
Que quand ie me produis par la bouche d'autruy.
P. CORNEILLE (extrait d'une lettre adressée à Pellisson, autographe qui vient d'être vendu 1,000 francs).

ANTITHÉSER v. n. ou intr. (an-ti-té-zé — rad. *antithèse*). Faire des antithèses. Burlesque et inusité :

Rimeur qui sait *antithéser*
Est ravi quand il peut user
Ab hoc et *ab hac* d'antithèses. SCARRON.

ANTITHÉSIE s. f. (an-ti-té-zî — du gr. *antithêsis*, opposition). Entom. Genre de lépidoptères nocturnes, formé aux dépens des pyrales ou tordeuses.

ANTITHÉTAIRE adj. et s. (an-ti-té-tè-re — du gr. *anti*, contre; *tithêmi*, je place, j'oppose). Anc. jurispr. Se disait de celui qui cherchait à se décharger d'un délit en l'imputant à son propre accusateur.

ANTITHÉTIQUE adj. (an-ti-té-ti-ke — rad. *antithèse*). Qui tient de l'antithèse, qui a rapport à l'antithèse, qui offre des antithèses : *Style* ANTITHÉTIQUE. *Ecrivain* ANTITHÉTIQUE. *Discours* ANTITHÉTIQUE. *Le style* ANTITHÉTIQUE *est toujours un défaut.* (Théry.) *Voiture ne voyait dans Pline que la recherche de l'expression, sans être blessé du tour* ANTITHÉTIQUE *de son éloquence.* (Marin.)

— Par ext. Opposé, contraire, antipathique : *Les deux principes fondamentaux et* ANTITHÉTIQUES *de tout gouvernement sont : autorité et liberté.* (Proudh.) *La résolution de deux idées* ANTITHÉTIQUES *en une troisième d'ordre supérieur est ce que l'école nomme synthèse.* (Proudh.)

— Philol. Se dit des caractères chinois qui, étant renversés, acquièrent une signification inverse de leur signification primitive.

ANTITOXIQUE adj. et s. m. (an-ti-to-ksi-ke — de *anti*, et *toxique*). Méd. Qui sert à neutraliser un poison.

ANTITRAGE s. m. (an-ti-tra-je — du gr. *anti*, contre; *tragos*, espèce de graminée). Bot. Syn. de *crypsis*.

ANTITRAGIEN adj. et s. m. (an-ti-tra-ji-ain, è-ne — rad. *antitragus*). Anat. Se dit d'un muscle qui appartient à l'antitragus.

ANTITRAGUS s. m. (an-ti-tra-guss — de *anti*, et *tragus*). Anat. Une des éminences du pavillon de l'oreille, qui est située en face et un peu au-dessous du tragus.

ANTITRICHIE s. f. (an-ti-tri-kî — du gr. *anti*, contre; *thrix*, *trichos*, cheveu). Bot. Genre de mousses, syn. d'*anomodon*.

ANTITRINITAIRE s. m. (an-ti-tri-ni-tè-re — de *anti*, et *trinitaire*). Hist. ecclés. Nom donné, par opposition à *trinitaire*, à tous les sectaires qui ont rejeté le dogme de la Trinité, et particulièrem. aux sociniens.

ANTITROPE adj. (an-ti-tro-pe — du gr. *anti*, contre; *trepô*, je tourne). Bot. Se dit d'un embryon dirigé en sens contraire de la graine.

— s. m. Mot employé pour désigner collectivement l'ironie, le sarcasme, l'euphémisme.

ANTITYPE s. m. (an-ti-ti-pe — de *anti*, et *type*). Liturg. Dans l'Eglise grecque, Nom donné aux figures, aux symboles, et particulièrement aux symboles du pain et du vin, avant la consécration.

ANTITYPIE s. f. (an-ti-ti-pî — du gr. *antitupia*, résistance). Philos. Nom donné à la propriété de résistance qui caractérise la matière : *Leibnitz distinguait de la matière nue ou première, qui est purement passive et qui consiste uniquement dans l'*ANTITYPIE *et l'étendue, la matière vêtue ou seconde, qui contient en outre une entéléchie primitive ou principe actif.*

ANTIUM (an-si-omm), aujourd'hui *Porto d'Anzio*, ville de l'ancien Latium, dans le pays des Volsques, à 50 kil. S. de Rome, sur un promontoire. Fondée, selon la tradition, par un fils d'Ulysse et de Circé, habitée dès le principe par des pirates tyrrhéniens, cette ville tint un des premiers rangs dans l'antiquité romaine; elle lutta pendant trois siècles contre la domination de Rome, et, parmi les villes des Volsques, fut la dernière à succomber. Asile de Coriolan exilé, elle fut prise par Quinctius Capitolinus (470 av. J.-C.), et les Romains, pour punir les Antiates de l'obstination qu'ils avaient mise à défendre leur indépendance, brûlèrent tous leurs vaisseaux; les proues, qui étaient en bronze, furent transportées à Rome, et quelques-unes servirent à orner la tribune aux harangues, qui depuis prit le nom de *Rostra*. Cependant, vers la fin de la république, la prospérité maritime et commerciale d'Antium se releva; les riches familles patriciennes vinrent y respirer un air pur et salubre dans de magnifiques villas, et Auguste s'y trouvait au moment où le sénat le proclamait *Père de la Patrie*. Caligula et Néron y naquirent, et ce dernier y fit construire un port dont on admire encore les débris. Antium possédait plusieurs temples fameux : celui d'Esculape, celui de la Fortune avec son oracle célèbre, et celui de Neptune, à l'est de la ville. La chute de l'empire causa la chute d'Antium, qui n'est plus aujourd'hui qu'un village ruiné. Dans les fouilles faites sur l'emplacement de cette résidence des Césars, on a découvert en 1503 l'*Apollon* du *Belvédère* et le *Gladiateur combattant*.

ANTIUNIONISTE adj. et s. m. (an-ti-u-ni-o-ni-ste — de *anti*, et *unioniste*). Qui est opposé à la réunion de deux sectes religieuses, de deux pays, de deux peuples.

— Hist. Dans les Pays-Bas, avant 1830, adversaire des unionistes. V. ce mot. ‖ Aujourd'hui, aux Etats-Unis, adversaire de l'union entre les Etats du Sud et ceux du Nord. Syn. de *séparatiste* et de *sécessionniste*.

ANTIUNIVERSITAIRE adj. (an-ti-u-ni-vèr-si-tè-re — de *anti*, et *universitaire*). Qui est opposé à l'université, contraire à son système d'enseignement.

ANTIVARI, ville forte et maritime de la Turquie d'Europe, dans le nord de l'Albanie, avec un port sur l'Adriatique, à 22 kil. O. de Scutari, près de l'embouchure de la Boiana, qui sert de canal de dégagement au lac de Scutari. 4,000 hab.; siége d'un archevêché catholique, commerce assez important.

ANTIVARIOLIQUE adj. (an-ti-va-ri-o-li-ke — de *anti*, et *variolique*). Méd. Se dit des remèdes employés contre la variole, la petite vérole.

ANTIVÉNÉNEUX, EUSE adj. (an-ti-vé-né-neu, eu-ze — de *anti*, et *vénéneux*). Méd. Qui combat l'effet du poison.

ANTIVÉNÉRIEN, ENNE adj. (an-ti-vé-né-ri-ain, è-ne — de *anti*, et *vénérien*). Méd. Se dit des moyens, des remèdes employés contre les maladies vénériennes. ‖ On dit aussi ANTIVÉROLIQUE, et plus souvent ANTISYPHILITIQUE.

ANTIVERMINEUX, EUSE adj. et s. m. (an-ti-vèr-mi-neu, eu-ze — de *anti*, et *vermineux*). Méd. Se dit des remèdes employés contre les vers.

ANTIVÉROLIQUE adj. et s. m. V. ANTIVÉNÉRIEN.

ANTIVERSIFICATEUR s. m. (an-ti-vèr-si-fi-ka-teur — de *anti*, et *versificateur*). Littér. Celui qui est ennemi de la poésie, qui voudrait lui substituer la prose, surtout dans les ouvrages destinés au théâtre.

ANTIVIRIL, ILE adj. (an-ti-vi-ril — de *anti*, et *viril*). Qui est contraire à ce qui doit caractériser la force virile de l'homme.

ANTIZYMIQUE adj. (an-ti-zi-mi-ke — du gr. *anti*, contre; *zumê*, levain). Chim. Qui empêche la fermentation de se développer.

ANTLIARHIN s. m. (an-tli-a-rain — du gr. *antlia*, sentine, et *rhin*, nez). Entom. Genre de coléoptères tétramères, formé aux dépens des charançons, et renfermant trois espèces qui vivent dans l'Afrique méridionale.

ANTLIARHINIDE adj. (an-tli-a-ri-ni-de — de *antliarhin*, et du gr. *eidos*, forme). Entom. Qui ressemble à l'antliarhin.

— s. m. pl. Tribu de curculionites, ayant pour type le genre antliarhin.

ANTLIATES s. m. pl. (an-tli-a-te — du gr. *antlia*, canal). Entom. Ordre d'insectes renfermant les diptères, les parasites et les acarides, dans la classification de Fabricius.

ANTLIE s. f. (an-tlî — du gr. *antlia*, canal). Entom. Spiritrompe des papillons.

ANTLIOBRACHIOPHORE adj. (an-tli-o-bra-ki-o-fo-re — du gr. *antlia*, canal; *brachion*, bras, et *pherô*, je porte). Entom. Qui a sur la tête des bras garnis de suçoirs.

— s. m. pl. Moll. Syn. non adopté de *céphalopodes*.

ANTODICA. Temps hér. Une des Danaïdes, femme de Clytus.

ANTODON s. m. (an-to-don). Bot. Genre de plantes de la famille des chicoracées. Syn. de *léontodon*.

ANTŒCIEN. V. ANTÉCIEN.

ANTODONTALGIQUE adj. et s. m. (an-to-don-tal-ji-ke — — de *anti*, et *odontalgique*). Méd. Se dit des remèdes propres à combattre les maux de dents.

ANTOFAGASTA, montagne des Andes, dans la confédération Argentine, par 25° 30′ lat. S. Altitude 3,200 m. Tout près est un village du même nom; on peut traverser la Cordillière par ce passage difficile.

ANTOFLE ou mieux **ANTHOFLE** s. m. (an-to-fle — du latin *entophyllus*, giroflier). Bot. Fruit du giroflier, arbre de la famille des myrtacées. Ces fruits ont une odeur aromatique très-agréable; ils sont oblongs, noirâtres, de la grosseur du gland et renferment une amande noire, fortement imprégnée d'une substance gommeuse. On les nomme vulgairement *clous-matrices*, *mères des girofles* : *On fait avec les* ANTOFLES *des confitures très-agréables et des huiles essentielles très-répandues dans le commerce.* (St-Laurent.)

ANTOGAST, village du grand-duché de Bade, cercle du Rhin central, sur la Maisach, au pied du Rossbühl, et tellement encaissé par cette montagne, qu'il ne voit le soleil que pendant l'été; à 18 kil. E. d'Offenbourg. Pop. 1,200 hab. Eaux minérales qu'on exporte dans les pays étrangers; établissements de bains très-efficaces pour le traitement des blessures et les maladies de la peau. Ces eaux carbonatées, calcaires, sodiques et ferrugineuses, connues dès le XVIe siècle, sont froides; elles émergent par trois sources; leur densité est de 1,0034, et leur température moyenne est de 10° centigrades.

ANTOIL s. m. (an-toil). Mar. Instrument qui sert à plier les bordages lorsqu'on veut les fixer sur les membrures.

ANTOILLIER s. m. (an-toi-lié). Chass. Mot que quelques lexicographes font syn. de *andouiller*.

ANTOINE DIOGÈNE, écrivain grec que l'on rattache au siècle d'Alexandre. Il est auteur d'un voyage imaginaire intitulé : *Des Choses incroyables que l'on voit au delà de Thulé*, dont Photius a donné une analyse dans sa *Bibliothèque*.

ANTOINE (MARC-), l'**Orateur**, grand-père du triumvir, se distingua tellement par son éloquence, qu'au jugement de Cicéron, l'Italie devint alors rivale de la Grèce. Il fut consul l'an 99 av. J.-C. Pendant la guerre civile qui éclata entre Sylla et Marius, ce dernier, contre lequel il s'était prononcé, le fit assassiner et exposa sa tête sur la tribune aux harangues. Il eut deux fils : l'aîné, Marc-Antoine, père du célèbre triumvir, fut vaincu dans une expédition entreprise contre les pirates de l'île de Crète, et reçut à son retour le surnom ironique de *Creticus*. Il en mourut, dit-on, de chagrin; — le second, Antoine Caius, fut un des lieutenants de Sylla vers l'an 82 av. J.-C., et ne se signala que par son ardeur au pillage. Dans ses *Verrines*, Cicéron l'appelle « le brigand de l'armée de Sylla. »

ANTOINE (MARC-), général romain, l'un des triumvirs, petit-fils de l'*Orateur*, né l'an 86 av. J.-C. Compagnon de débauche des Curion et des Clodius, il déshonora sa jeunesse par une dépravation de mœurs qui fit scandale, même à cette époque d'effroyable corruption. Sa place se trouvait naturellement marquée dans le parti de César, l'asile de tous les hommes perdus et qui n'avaient plus d'espoir que dans un bouleversement politique. Il fut du moins un soldat vaillant et plus tard un capitaine remarquable. Il avait surtout l'art de s'attacher les soldats, autant par sa licence, qui encourageait la leur, que par une affectation de familiarité grossière, par ses libéralités, par sa force herculéenne et par sa bravoure impétueuse et violente. Il s'était déjà signalé dans quelques expéditions lorsque la guerre civile éclata. Ce fut, dit-on, par son conseil que César se détermina à porter la guerre en Italie et à marcher sur Rome. Après le triomphe, il reçut le gouvernement de toute l'Italie, commanda l'aile gauche à Pharsale, et contribua à la défaite de Pompée. Devenu, comme maître de la cavalerie, le premier lieutenant du dictateur, il ensanglanta Rome par sa rivalité avec Dolabella, l'accabla de son despotisme et l'indigna par sa dépravation. Consul l'an 44, il provoqua peut-être le meurtre de César en plaçant sur la tête de celui-ci, pendant la fête des Lupercales, un diadème de roi (c'était une couronne de laurier nouée d'une bandelette blanche). Le dictateur fut assassiné dans la même année. Tout en affectant de se réconcilier avec les meurtriers, Antoine se porta comme vengeur de la victime, dont les funérailles lui fournirent l'occasion de soulever le peuple et les soldats en déployant à leurs yeux la toge ensanglantée de César, et en leur communiquant les dispositions libérales de son testament. Il demeura donc le maître de Rome jusqu'à l'arrivée du jeune Octave, qu'il méprisa d'abord, mais qui, pendant la guerre de Modène, parvint à le faire déclarer ennemi public et à rester seul à la tête du parti césarien. Cependant, le sénat était encore debout, et, au milieu des factions qui poursuivaient sa ruine, cherchait tour à tour ses appuis chez des ennemis que la rivalité divisait. Il chargea Octave de marcher contre Antoine, qui avait entraîné dans sa cause l'armée de Lépide, et qui s'avançait en Italie. Au lieu de combattre, les trois chefs se liguèrent ensemble pour se partager le monde et l'autorité, et formèrent dans l'île du Reno, près de Bologne, le *second triumvirat* (43), qui couvrit l'Italie de meurtres et de proscriptions. Une des premières victimes fut Cicéron, sacrifié par Octave à la haine de Marc-Antoine, contre lequel le grand orateur avait écrit ses violentes *Philippiques*, et qui, de plus, était excité par sa femme Fulvie, dont Cicéron avait flétri les mœurs scandaleuses.

Cependant, la mort de César n'était point encore vengée. Antoine, suivi d'Octave, poursuivit Brutus et Cassius, les deux principaux meurtriers du dictateur, les vainquit à Philippes (42), et anéantit le parti républicain. Devenus maîtres du monde, les triumvirs se le partagèrent. Antoine obtint la Grèce et l'Orient, et cette alliance entre les deux principaux triumvirs fut encore cimentée par le mariage de Marc-Antoine avec Octavie, sœur d'Octave. Séduit bientôt par les charmes de la fameuse Cléopâtre, reine d'Egypte, il oublia tout auprès d'elle, son ambition, ses projets de conquête en Asie, sa guerre contre les Parthes; il la combla des dépouilles des nations soumises à son autorité; il augmenta son royaume de la Phénicie, de la Judée et de la Cilicie, de la Célésyrie et de l'île de Chypre; il démembra l'empire en faveur des enfants qu'il avait d'elle; et, pendant douze années, sauf quelques intervalles, il s'endormit dans les fêtes et les orgies d'Alexandrie, laissant le champ libre à l'ambition d'Octave. Après plusieurs ruptures suivies de réconciliations qui n'avaient jamais été sincères, la guerre éclata entre les deux rivaux, et la bataille navale d'Actium (V. ce mot) (31 av. J.-C.) décida entre eux de la possession du monde romain. Cléopâtre, qui s'était obstinée à suivre Antoine, avait porté le désordre dans la flotte en s'enfuyant avec ses galères dès le commencement du combat. Entraîné par sa folle passion, Antoine éperdu avait abandonné, pour suivre la reine d'Egypte, son armée de terre et son armée de mer, et c'est ainsi que cette bataille décisive avait été perdue. Le triumvir, vaincu, se retira à Alexandrie, où Octave vint l'assiéger, et Marc-Antoine se donna la mort, après avoir été abandonné par une partie de ses soldats (30 av. J.-C.).

Antoine et Cléopâtre, tragédie de Shakspeare, représentée vers 1608. C'est l'histoire de la liaison célèbre de ces deux person-